

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU 11 OCTOBRE 2017**

Sont présent(e)s : M<sup>mes</sup> Chantal Moffet  
Karine Gagnon  
Karine Gaudreault  
Hélène Bélanger  
Dominique Cyr  
Christine Bélanger  
Isabelle Dorval

Mrs. François Auclair  
Philippe Gimaiel  
Frédéric Parrot  
Steeve Vignola

**1. Mot de bienvenue et présentation des membres**

Madame Moffet se présente et souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à monsieur Patrice Gosselin, commissaire. Les membres se présentent à tour de rôle.

**2. Secrétaire et choix d'un gardien du temps**

Comme par les années passées, c'est madame Sylvie Desnoyers qui agira comme secrétaire pour la prise de notes et il est convenu qu'elle sera également le gardien du temps.

Madame Moffet précise que les réunions ne doivent pas dépasser les deux heures et que s'il restait des points à discuter, ils seraient mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

**3. Question du public**

Aucune personne n'est présente.

**Résolution : CÉ007-17-18-001**

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Hélène Bélanger propose d'ajouter à l'ordre du jour de la prochaine rencontre le point : Parents bénévoles. Elle souhaite en discuter le plus tôt possible pour avoir plus de temps à la préparation des bricolages.

Aucun autre sujet n'est ajouté, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.



**Résolution : CÉ007-17-18-002**

5. **Approbation et suivi du procès-verbal du CÉ du 5 juin 2017**

Il est demandé, au point 7.5 d'ajouter « Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école de la Source 2016-2017 ». Aucun autre suivi n'est fait. Monsieur François Auclair propose l'adoption du procès-verbal du 5 juin 2017. Il est appuyé par monsieur Philippe Gimaiel.

**Résolution : CÉ 16-17-003**

6. **Élections : Présidence, vice-présidence et trésorière**

Après une consultation auprès des membres, il est proposé que monsieur François Auclair soit réélu à titre de président du conseil d'établissement, que madame Karine Gagnon soit également réélue à titre de vice-présidente ainsi que madame Sylvie Desnoyers à titre de trésorière. Propositions adoptées à l'unanimité.

7. **Rôle et responsabilités du C.E.**

À partir de ce point, monsieur François Auclair prend la parole.

Madame Moffet remet un document sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (Loi sur l'instruction publique). Elle mentionne qu'il n'est pas nécessaire d'en faire une lecture, car c'est le même document que l'an dernier. Des changements sont à venir au cours des prochaines années.

8. **Règles de régie interne**

Le document a été modifié tel que demandé l'an dernier. Par contre, il devra être modifié concernant les absences d'un membre versus un substitut.

Point reporté à la prochaine rencontre.

**Résolution : CÉ007-17-18-004**

9. **Calendrier des rencontres**

Voici les dates fixées pour les rencontres du conseil d'établissement :  
11 octobre 2017, 29 novembre 2017, 7 février 2018, 11 avril 2018, 9 mai 2018 et 6 juin 2018. Les rencontres débutent à 19 h.

Il est mentionné par madame Moffet que la rencontre du 7 février est très importante, elle portera sur la consultation de la répartition des ressources financières et ne pourra être déplacée après le 7 février.

Le calendrier des rencontres est adopté à l'unanimité.

10. **Dénonciation d'intérêts**

Les membres ont tous reçu le formulaire « Dénonciation d'intérêts d'un membre du conseil d'établissement ». Madame Moffet mentionne que si un membre possède une entreprise, il pourrait se retrouver en conflit d'intérêts pour la prise d'une décision. Il doit le mentionner dans le document. Madame Desnoyers fait le tour pour ramasser les formulaires.



11. **Reddition de comptes de la direction**  
Madame Moffet explique qu'elle n'est pas en mesure de remettre un document reflétant la réalité pour le moment. Elle devrait recevoir les chiffres au 30 juin 2017 bientôt.

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

12. **Budget du conseil d'établissement**  
Madame Moffet mentionne que le budget du conseil d'établissement appartient aux membres et qu'ils doivent décider de ce qu'ils veulent en faire. Le budget peut être pris pour une activité à payer aux élèves, un souper au restaurant pour le dernier CÉ, des frais de remboursement de gardiennage totalisant un montant de 15 \$, pourvu que le membre fournisse un reçu. Pour le moment, le budget est de 855\$ + 98\$ de l'an dernier. Les montants sont transférables d'année en année.

Monsieur Gimaiel propose qu'on utilise l'argent pour offrir une activité spéciale aux élèves. Il est convenu qu'à la prochaine rencontre, madame Moffet sera en mesure d'informer les membres du montant restant pour l'activité après que les honoraires versés à madame Desnoyers auront été déduits du budget.

Point reporté à la prochaine rencontre pour discuter des idées d'activités.

13. **Fonds à destination spéciale**  
Madame Moffet informe les membres qu'elle a certains projets d'amorçés concernant l'aménagement du gymnase et le terrain de l'école. Après discussions, il est convenu d'attendre combien coûteront ces projets et s'il y a lieu, d'utiliser une partie de l'argent du fonds à destination spéciale.

**Résolution : CÉ007-17-18-005**

14. **Service de garde**  
Monsieur Steeve Vignola demande la permission pour que les élèves puissent encore cette année préparer des articles au profit de Leucan. Les activités de bricolages sont fixées les jeudis après l'école. L'an passé, les élèves avaient amassé la somme de 1118\$. Il demande également si les produits consommables peuvent être préparés à la maison par les élèves.

Il est proposé à l'unanimité d'adopter le projet « Leucan » du service de garde. Par contre, la direction devra s'informer des règles concernant les produits consommables.

**Résolution : CÉ007-17-18-006**

15. **Utilisation des locaux**  
Madame Moffet informe les membres que depuis des années le club de Taekwondo loue le gymnase de l'école les lundis et mercredis. Selon l'article 93, le conseil d'établissement doit approuver l'utilisation des locaux pourvu que les locations n'empêchent pas la tenue d'activités à l'école destinées aux élèves. Monsieur Philippe Gimaiel propose d'adopter la proposition de louer les locaux de l'école et il est appuyé par madame Hélène Bélanger.



**Résolution : CÉ007-17-18-007**

16. **Facture (matériel classes de 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année)**

Madame Moffet explique qu'avec l'arrivée de nouveaux enseignants en 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année, ils ont convenu d'acheter des cahiers d'activités pour les élèves en français et en mathématique. Pour la classe de 6<sup>e</sup> année, seulement des cahiers pour les mathématiques ont été achetés. Le coût des cahiers sera déduit du budget de photocopie pour la classe. Madame Moffet demande une résolution afin qu'un transfert budgétaire soit effectué. Monsieur François Auclair propose d'approuver le transfert budgétaire du montant des photocopies au budget d'achat de cahiers d'activités. Il est appuyé par monsieur Steeve Vignola.

17. **Aide aux devoirs**

Madame Moffet nous informe qu'elle manque de personnel pour débiter le service d'aide aux devoirs. Elle lance un appel aux membres pour l'aider à trouver le personnel nécessaire et demande que les gens communiquent avec elle.

**Résolution : CÉ007 17-18-008**

18. **Sorties éducatives et activités 2017-2018**

Les documents sur les sorties et activités pour l'année scolaire 2017-2018 sont remis aux membres. Quelques petits ajustements y seront apportés. Certains groupes dépassent ± 1,50\$ le montant maximum prévu de 55\$ par classe. À ce montant s'ajoute le 15\$ pour les activités-écoles et le 15\$ pour les activités complémentaires. Madame Desnoyers mentionne que les parents seront facturés selon le montant inscrit par classe.

Madame Dominique Cyr demande s'il était possible de présenter les activités et sorties vers la fin de l'année 2017-2018 pour l'année scolaire suivante. Elle mentionne que cela serait un meilleur moment pour procéder aux réservations. À voir avec l'équipe-école.

Il est proposé par madame Karine Gagnon d'adopter les sorties éducatives et activités 2017-2018 et elle est appuyée par Monsieur Gimaïel.

19. **Vie de l'école**

Madame Moffet fait le point concernant les travaux. Elle mentionne qu'il y a un groupe de garçons qui participe au camp de football à l'école Château-D'Eau. Hier, un groupe de 19 élèves a commencé des cours de cheerleading donnés par la stagiaire de madame Dominique Cyr. Les jeunes semblent emballés par ce nouveau projet.

Une équipe de tournage viendra le 17 octobre à l'école pour enregistrer des capsules vidéo au préscolaire pour promouvoir le projet « La traversée ». Document qui sert de passerelle entre les CPE et les écoles primaires pour l'entrée à la maternelle.

20. **Projet éducatif et plan de réussite**

Point reporté au prochain CÉ.

21. **Les contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP)**

Madame Moffet explique le programme au contenu obligatoire pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ce programme doit compter entre 6 et 15 heures par année.





Pour le passage du primaire au secondaire, toutes les écoles secondaires de la commission scolaire de la Capitale travaillent ensemble pour recueillir les informations de chaque élève afin de pouvoir les motiver et les orienter dans leur parcours scolaire. Des activités clé en main sont proposées par les IGO.

22. **Correspondance et documents d'information**

Aucune information à ce sujet.

23. **Autres sujets**

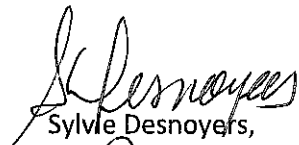
Aucun autre sujet n'est ajouté.

22. **Levée de l'assemblée**

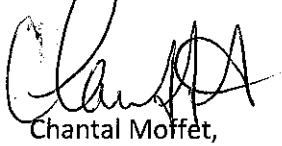
Monsieur François Auclair propose la levée de l'assemblée. Il est appuyé par madame Hélène Bélanger. La séance est levée à 20 h 50.

**Rapport du représentant au comité de parents**

Madame Gaudreault a assisté à la première rencontre et fait un court résumé.



Sylvie Desnoyers,  
Secrétaire du conseil d'établissement



Chantal Moffet,  
Directrice



François Auclair,  
Président

